



info+



#6 - Avril 2021

Le condensé des infos padam+

NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

Les entreprises seront-elles au rendez-vous ?

Le 17 mars dernier a marqué le point de non retour 2021 : jour du dérèglement. La France a émis l'intégralité des gaz à effet de serre qu'elle devrait dépenser en une année en 2050* ! Pour éviter le scénario catastrophe, des traités et des décrets historiques ont été adoptés : l'accord de Paris et la loi énergie climat de 2019. Pascal Canfin, député européen Renew Europe et président de la Commission environnement, santé publique et sécurité alimentaire au Parlement européen souligne l'accord européen obtenu le 21 avril sur la réduction d'au moins 55 % des émissions de CO2 d'ici 2030. Dans cette optique, des entreprises éco-responsables se sont engagées à réduire leurs émissions de CO2. REALITES, le MiN Nantes Métropole, EMYN (Eoliennes en Mer Iles d'Yeu Noirmoutier) ou encore Espace Emeraude agissent pour œuvrer à la neutralité carbone 2050. Focus...

*source : Greenpeace

LE GROUPE REALITES ALLIE ENGAGEMENT ET ACTES CONCRETS

En adoptant le statut d'entreprise à mission le 15 janvier 2021, Yoann Choin-Joubert, PDG de REALITES est clair sur les actes de son Groupe : « Chaque mois, nous avons un reporting de la consommation énergétique des projets où nous sommes engagés. Sur l'année 2021, en mars, par exemple, nous sommes meilleurs que l'objectif -35 % ».

Le groupe vise également dans l'année la certification B Corp. Une authentification internationale qui reconnaît les effets bénéfiques d'une entreprise sur le monde, après avoir évalué son impact social et environnemental. En partenariat avec la Compagnie des Amandes, une société agricole produisant des amandes « Made in France », REALITES s'engage également dans des projets d'arboriculture ou d'agroforesterie. Plus récemment, le groupe a créé un bureau d'études en environnement nommé uppeR qui permet de maîtriser durablement l'ensemble de ses procédures. Un service de recherche et développement a aussi été créé. Rattachée à la direction générale et avec un personnel dédié, cette initiative a pour but de faire évoluer les procédures de construction.



Les infos en salle de presse ici +

Contact media : Yohana | 02 55 99 35 25

« INITIER UN MODÈLE DE PRODUCTIVITÉ ENVIRONNEMENTALE »



Le MiN de Nantes Métropole, marché du Grand Ouest, est le deuxième MiN de France. Il a intégré, dès son implantation, une démarche durable.

« Nous voulons prouver que nous pouvons allier écologie et performance économique au sein du MiN parce que nous avons bâti un modèle innovant et respectueux de notre environnement. En nous installant ici, dans des espaces que nous avons pensés pour développer le business de nos preneurs et le confort de nos acheteurs, nous

avons initié, dès le départ, un modèle de productivité environnementale : 31 000 m2 de toits photovoltaïques, des matériaux de construction biosourcés, une vision de l'économie circulaire qui nous est propre et des conditions sanitaires qui anticipent les futures exigences environnementales. Mais le plus gros défi pour nous, c'est notre centre de tri qui deviendra le plus performant de France pour un marché tel que le nôtre » souligne Amaury HANOTAUX, le directeur général de la SEMMINN, gestionnaire du MiN Nantes Métropole. En 2020, 2 444 T. de déchets ont été collectés, 80% de déchets triés pour 100% de valorisation.

Les infos en salle de presse ici +

Contact media : Yohana | 02 55 99 35 25

DES ÉNERGIES PORTEUSES POUR PARTICIPER À LA MUTATION ÉNERGÉTIQUE



Le parc éolien en mer des Iles d'Yeu et de Noirmoutier, porté par la société EMYN, érigera en 2024, 62 éoliennes en mer. Cette installation produira 496 MW chaque année et permettra d'alimenter près de 800 000 personnes en énergie verte, assez pour approvisionner l'équivalent d'un département comme la Vendée.

Les éoliennes en mer qui représentaient 5% de l'éolien mondial en 2015, voient leur nombre doublé en 5 ans. En 2050, l'éolien sera considéré comme première énergie renouvelable et d'après la loi relative à la transition énergétique, à l'horizon 2030*, 40% de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique seront à mettre au crédit de l'énergie éolienne. EMYN fait partie des acteurs majeurs de la transition énergétique en France.

*source : France énergie éolienne

Les infos en salle de presse ici +

Contact media : Yohana | 02 55 99 35 25

« TOUT SERA RÉPARÉ ET RÉPARABLE CHEZ NOUS »



Adhérente à l'ADECC (Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative) et à RCUBE (Fédération du réemploi et de la Réparation), Espace Emeraude s'insère dans l'économie circulaire.

Ce modèle pourrait bientôt générer 500 000 emplois et 2,5 % du PIB français*. Le groupe met aussi à disposition des ateliers S.A.V dans ses 86 points de vente afin de redonner vie à des équipements « obsolètes ». « Tout sera réparé et réparable chez nous », Jean-Marc Hupé, directeur général d'Espace Emeraude adopte la réutilisation pour lutter contre la surconsommation.

Les infos en salle de presse ici +

Contact media : Yohana | 02 55 99 35 25

*source : economie.gouv.fr

NANTES - 10, boulevard de la Prairie-au-Duc [Ile de Nantes]
PARIS - 10, rue Treillard [Monceau 8ème]
02 51 86 19 06 | media@padampadampadam.fr | padampadampadam.fr



padam+
Media & Public Relations